

FAQ STAFF 2019

QUELS SONT LES POSTES PROPOSÉS PAR VISIONS DU RÉEL ?

Les bénévoles assurent l'accueil du public et des professionnels dans les différents lieux et lors de différents événements du Festival. Les bénévoles assurent l'accueil, l'information, la propreté ainsi que certaines tâches de coordination et de diffusion d'informations en amont et durant le Festival.

COMMENT FAIRE POUR S'INSCRIRE ?

L'équipe du Festival recrute l'ensemble de son staff dès le mois de janvier avant le Festival et les inscriptions se font par le biais de la plateforme du Festival directement en ligne : <https://vp.eventival.eu/vdr/2019>

TOUS LES ANCIENS BÉNÉVOLES SONT-ILS AUTOMATIQUEMENT CONTACTÉS L'ANNÉE SUIVANTE ?

Oui, directement par le Responsable Staff. Les personnes ayant déjà collaboré lors des années précédentes sont prioritaires. Toutefois, ce n'est pas une garantie d'engagement. Les membres du staff des années passées doivent également remplir le formulaire d'inscription pour l'édition en préparation. Il leur suffit de retourner sur la page <https://vp.eventival.eu/vdr/2019> et de réactiver leur compte et d'ensuite remplir le formulaire.

TOUTES LES PERSONNES INSCRITES SONT-ELLES ENGAGÉES ?

Non, au vu du nombre de candidatures reçues, le Festival ne peut garantir une place à chacun-e. Toutefois, Visions du Réel fait son possible pour satisfaire le plus grand nombre de demandes en proposant, parfois, des postes qui diffèrent du désir initial indiqué lors de l'inscription. Les réponses, positives ou négatives, sont communiquées à l'issue de la clôture des inscriptions dès la mi-février.

DES COMPÉTENCES OU DES APTITUDES SPÉCIFIQUES SONT-ELLES EXIGÉES POUR TRAVAILLER À VISIONS DU RÉEL ?

Selon les postes, certaines compétences par exemples linguistiques ou informatiques sont nécessaires. Visions du Réel accorde une place très importante quant à la qualité de l'accueil du public et des professionnels. De l'enthousiasme et du dynamisme sont donc indispensables pour prendre part activement au Festival !

La liste des postes est consultable sous l'onglet staff du site web.

COMBIEN DE JOURS ET D'HEURES CHAQUE MEMBRE DU STAFF DOIT-IL TRAVAILLER ?

Il est demandé à chaque membre du staff d'être libre trois jours pendant le Festival ou au minimum trois tranches horaire d'environ quatre heures. Durant le Festival, le minimum d'engagement et la durée d'une tranche horaire peuvent varier selon le poste. Les plannings, pour chaque secteur, sont établis lors de petites séances de groupe en amont du Festival. Ils sont faits en fonction de leur organisation et de leurs tâches.

QUEL EST L'ÂGE MINIMUM POUR S'INSCRIRE EN TANT QUE STAFF DE VISIONS DU RÉEL ?

Pour l'ensemble des postes proposés, bénévoles et auxiliaires, l'âge minimum requis est de 18 ans.

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE LES MEMBRES DU STAFF REÇOIVENT EN ÉCHANGE DE LEUR TRAVAIL ?

Les bénévoles ne sont pas rémunérés ; ils reçoivent une accréditation nominative donnant accès à toutes les projections dans la limite des places disponibles. De plus, en fonction des heures travaillées, des repas sont offerts aux bénévoles. Le catalogue de l'édition en cours du Festival ainsi que des gift bags sont remis à chacun-e.

Durant le Festival, un espace staff situé à l'étage des containers, au sein du Village du Réel, est réservé au staff. Les membres du staff y trouveront des boissons non alcoolisées et de quoi se sustenter. Le dernier samedi du Festival, l'ensemble du staff est convié à un brunch de remerciement (sur inscription).

COMMENT EST CALCULÉ LE NOMBRE DE BONS REPAS QUE REÇOIVENT CERTAINS BENEVOLES ?

Chaque bénévole travaillant plus de quatre heures consécutives reçoit une somme d'argent créditée sur son badge à utiliser au restaurant ou au bar du Festival.

LES MEMBRES DU STAFF PEUVENT-ILS ASSISTER AUX SÉANCES DE PROJECTION DURANT LEUR TRAVAIL ?

Non, durant leur tranche horaire les membres du staff effectuent les tâches qui leur sont confiées. Dépendant du poste et du travail en cours, les responsables de secteurs peuvent autoriser leur staff à assister partiellement à une projection à condition qu'ils restent à disposition pour reprendre leur travail en tout temps.



EST-CE QU'EN DEVENANT BÉNÉVOLE JE DEVIENS AUTOMATIQUEMENT MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES AMIS ?

Non, ce sont deux choses distinctes. Afin de devenir membre de l'Association des Amis de Visions du Réel, il suffit de se rendre sur :

www.visionsdureel.ch/qui-sommes-nous/nous-soutenir/association-des-amis

D'AUTRES QUESTIONS ?

Contact :

Amandine Marchand

amarchand@visionsdureel.ch

+41 (0)22 365 44 55